

Accostages dans le fleuve Fraser

Les agents sont priés de présenter une demande de « créneau horaire » car tous les navires qui entrent dans le fleuve doivent demander un créneau.

Le tableau ci-dessous n'indique que la profondeur à Sand Heads et ne tient pas compte des dispositions d'accostage. Les données hydrographiques peuvent varier tout au long de l'année.

À titre d'information, le tableau qui suit indique le tirant d'eau maximum autorisé aux diverses marées à Sand Heads.

Le tirant d'eau maximum dans le chenal principal du Fraser est de 11,5 mètres pour une marée de 3,3 mètres à Sand Heads. Les tirants d'eau autorisés sont établis par paliers, conformément au tableau ci-dessous. Ces tirants d'eau resteront en vigueur jusqu'à nouvel ordre

Tirant d'eau (mètres)	Marée (mètres)
11,5	3,3
11,0	2,8
10,5	2,3
10,0	1,8
9,5	1,3
9,0	0,8

Ces renseignements ne s'appliquent qu'aux tirants d'eau du chenal principal du fleuve et ne changent en rien les restrictions qui peuvent être en vigueur aux divers postes d'accostage.